

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

De nombreuses rencontres pour lutter contre la Berce sphondyle

Causapscal, 11 juin 2018 – Depuis le début du mois de mai, plusieurs rencontres ont eu lieu avec divers acteurs du milieu afin d’organiser une lutte globale contre la Berce sphondyle. Celles-ci ont dégagé les difficultés de gestion de la Berce sphondyle, tant au niveau de la gestion des terres contaminées, de la plante elle-même et du cadre législatif qui l’entoure dans une réalité mal adaptée aux espèces exotiques envahissantes.

Le 10 mai dernier, l’Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche (OBVMR) s’est réuni avec de nombreux acteurs du milieu (municipalités, UPA, MAPAQ, MDDELCC, MRC) pour discuter de la problématique de la Berce sphondyle. Nous avons un milieu prêt à l’action et qui ne veut être envahi par la berce! Il reste à prendre les moyens efficacement ensemble.

Lors de cette rencontre, de nouvelles idées ont été apportées, qui pourront être mises en place pour faciliter la gestion des plants une fois retirés du sol et des demandes à faire au MDDELCC et au MTQ. Des trousse à outil ont également été remises aux municipalités présentes pour les aider dans la lutte contre cette espèce exotique envahissante. Celles-ci contenaient de nombreuses informations pour les travailleurs municipaux, les citoyens et les acteurs qui seront en contact avec la berce.

La deuxième rencontre a eu lieu le 24 mai dernier, et a réuni l’OBVMR et certains entrepreneurs du secteur du Lac-au-Saumon, la municipalité et un ingénieur civil de la MRC de La Matapédia. L’implication de ces entrepreneurs va être de grande importance pour réussir à contrôler l’expansion de la berce!

Suite à une invitation téléphonique de la municipalité du Lac-au-Saumon, les entrepreneurs Excavation Sylvain Harvey inc, Excavation Marc-André Gaudet et KVM Transport, ainsi qu’un ingénieur de la MRC de La Matapédia ont répondu à l’appel.

Les entrepreneurs sont directement touchés par la gestion des déblais et de remblais aussitôt que le terrain des travaux ciblés contient de la berce. La rencontre était principalement sous forme d’une grande discussion par rapport à la place importante des entrepreneurs et des ingénieurs civils dans la lutte contre la Berce sphondyle, et sur leurs possibilités d’actions. De nouvelles idées ont été apportées, bien que de nombreuses questions demeurent et devront être discutées avec les ministères.

Une réflexion provinciale est nécessaire!

Entre autres, une des actions possibles est que, lorsque des travaux sont déjà prévus, la terre contaminée par la berce peut être enfouie sous un mètre de sol sain. Toutefois, selon la loi, il n’est pas permis de creuser un trou simplement pour y pratiquer cet enfouissement. Une réflexion provinciale devra être faite rapidement pour éviter que la Berce sphondyle de la

Matapédia se retrouve dans les lieux d'enfouissement dans des régions où la berce n'est pas encore présente. Et encore, d'ici 2020, aucun enfouissement de matière organique sera toléré. Que fera-t-on de ces sols contaminés avec des espèces envahissantes alors?

L'encadrement des sols, contaminés avec des espèces exotiques envahissantes, doit être réfléchi autrement et s'adapter à cette nouvelle réalité afin d'éviter de transporter des sols et des envahisseuses et leurs problèmes ailleurs, comme dans le cas de la Berce sphondyle, répertoriée seulement dans les MRC de La Matapédia et Avignon pour l'instant.



-30-

Source : Mireille Chalifour